

PROVINS ET SA REGION

SAMEDI 24 - DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1994

NOGENT-SUR-SEINE

La centrale nucléaire rongée par le tartre ?

Le préfet de l'Aube a autorisé de nouveaux rejets en Seine de la centrale. Un arrêté qui doit permettre à E.D.F. de lutter contre le tartre qui envahit certains circuits. Et qui fait craindre à Stop-Nogent de nouvelles pollutions...

EN 1991, E.D.F. Nogent déposait une demande d'autorisation d'injecter davantage d'acide sulfu-

rique dans les circuits de refroidissement de la centrale. Trois ans plus tard, le préfet de l'Aube vient de signer l'arrêté autorisant les rejets en Seine. De quoi alerter le comité Stop-Nogent qui, dès 1990, avait mis en évidence une pollution importante dans le lit du fleuve...

Origine des besoins en acide de la centrale : l'entartrage des circuits de refroidissement. Un dysfonctionnement qui n'est pas nouveau. En 1987, E.D.F. était autorisé à rejeter 27,5 tonnes de sulfate en Seine par jour. Sans véritable résultats : l'entartrage de la tranche

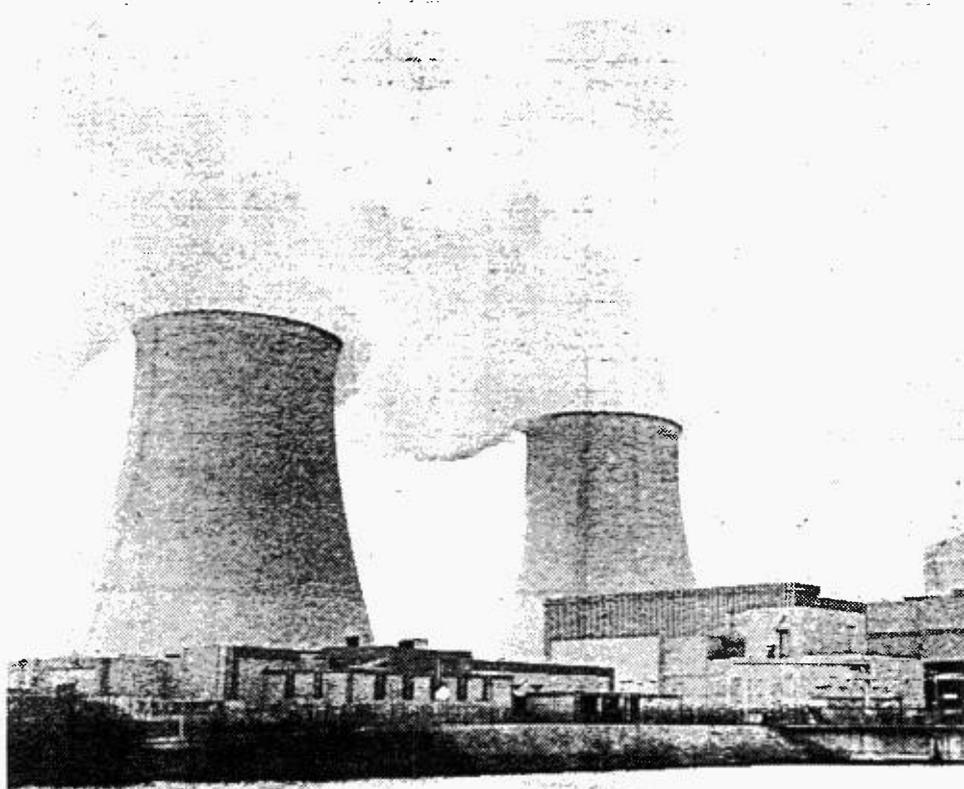
n° 1 est resté élevé. Le nouvel arrêté porte les rejets à 37,5 t/j pendant 125 jours et jusqu'à 49,1 tonnes en cas de dégradation passagère. Pour le cuivre et le zinc, E.D.F. a demandé une autorisation de rejet à raison de 39 kg/jour pour le cuivre et 18 kg/j pour le zinc.

De quoi inquiéter Stop-Nogent. Ouvertement, le comité pose la question : le réacteur n° 1 ne devrait-il pas être arrêté jusqu'à ce que ce problème d'entartrage excessif soit résolu ? D'autant que les opposants à la centrale estiment qu'E.D.F. dépasse les valeurs limites des rejets et qu'il fau-

drait limiter le fonctionnement de la centrale à 200 jours par an pour qu'elle reste dans les normes !

A la direction du centre nucléaire de production électrique de Nogent, on accuse Stop-Nogent de faire des amalgames. On justifie l'augmentation des rejets de sulfate par le fait que la Seine est très chargée en calcaire. Ce taux nécessiterait quelquefois un dépassement des valeurs autorisées en acide sulfurique. D'après E.D.F., ce dépassement n'aurait été que de quelques jours en 1994. D'autre part, elle nie toute corrélation entre les rejets de sulfates et la pollution par le cuivre et le zinc. « Il s'agit d'un problème mécanique », dit-on.

Cependant, l'autorisation préfectorale ordonne à E.D.F. de trouver des solutions dans un délai de deux ans. Le remède pourrait être soit un traitement des rejets, soit l'échange des condenseurs de laiton par des appareils en inox. Une tâche difficile. Stop-Nogent estime que le problème ne sera pas résolu avant l'an 2000.



Pour lutter contre le calcaire, les membres de Stop-Nogent proposent une solution : l'arrêt du réacteur 1.